

LES ACTES

# LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AVEC LES PAYS DU SAHEL, UN LEVIER POUR FAVORISER UNE CULTURE DE LA PAIX

DU 4 AU 6 JUILLET 2022

ORLÉANS





# LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AVEC LES PAYS DU SAHEL, UN LEVIER POUR FAVORISER UNE CULTURE DE LA PAIX

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CONTEXTE ET OBJECTIFS</b>	<b>3</b>
<b>A. VERS LA RÉOLUTION COMMUNE DES SITUATIONS DE COOPÉRATION</b>	<b>4</b>
1. AU BURKINA FASO	4
2. AU NIGER	5
3. AU MALI	6
4. EN MAURITANIE	7
<b>B. PAROLE ET MÉMOIRE : UN SOCLE POUR LA COOPÉRATION</b>	<b>9</b>
1. PAROLE ET COOPÉRATION	4
2. MÉMOIRE ET COOPÉRATION	5
<b>C. SOLUTIONS INNOVANTES POUR POURSUIVRE LES ACTIONS EN CONTEXTE DE CRISE</b>	<b>10</b>
1. VERGNET HYDRO : FOURNISSEUR D'EAU ET D'ÉNERGIE POUR L'AFRIQUE	10
2. AGROÉCOLOGIE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE	11
<b>D. PERSPECTIVES POUR UNE COHÉSION SOCIALE</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>16</b>

# CONTEXTE ET OBJECTIFS

## FAVORISER UNE CULTURE DE LA PAIX AU SAHEL

Les pays du Sahel connaissent de profonds bouleversements qui se caractérisent par une crise multiforme : sécuritaire, alimentaire et environnementale. Le projet « Coopérer en contexte de crise : démarche multi-acteurs pour favoriser les conditions d'une paix durable en faveur des sociétés civiles au Sahel » vise à renforcer les partenariats entre acteurs français et sahéliens dans un contexte de crise et d'insécurité qui a, au fur et à mesure, affaibli les relations de coopération entre collectivités françaises et sahéliennes. Ce projet mutualisé concerne

6 collectivités territoriales de la région Centre-Val de Loire (Saint-Jean-de-la-Ruelle, Châteaoux, Rivière, Argenton-sur-Creuse et Ballan-Miré avec Joué-lès-Tours), 5 partenaires associatifs (comités de jumelage, associations Toubous du Sahara et Mauri'amies) des collectivités françaises et 5 collectivités et leurs partenaires du Burkina Faso, Mali, Mauritanie et Niger qui agissent conjointement à la fois en région Centre-Val de Loire et auprès des collectivités partenaires (Niantjila au Mali, Bitou et Tenkodogo-Ouéguédo au Burkina Faso, N'Guigmi au

Niger et Tokomadji en Mauritanie). Le projet se décline en trois volets : mettre en oeuvre des projets de coopération contribuant à développer et renforcer les coopérations une culture de la paix auprès des collectivités des pays de la zone Sahel, renforcer la gouvernance des partenariats de coopération décentralisée et sensibiliser les élus et les populations des collectivités partenaires aux actions de coopération internationale contribuant à la culture de la paix.

## OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

Après un séminaire de lancement tenu en visioconférence le 29 septembre 2021, ce séminaire à mi-parcours avait pour ambition de favoriser la connaissance à la fois des collectivités territoriales régionales et du Sahel mais aussi entre partenaires du projet, notamment afin d'approfondir et dynamiser les liens existants et/ou d'approfondir de nouveaux liens de partenariat. De plus, il visait à renforcer les compétences des partenaires sur les thématiques priori-

taires du projet (souveraineté alimentaire/agroécologie, égalité femmes-hommes, activités génératrices de revenus, gouvernance locale) en mettant en avant leur contribution à une culture de la paix.

Le séminaire s'inscrit dans une démarche de co-développement : apprendre et avancer grâce aux échanges avec ses pairs. En s'appuyant sur les savoirs acquis par les expériences et pratiques de chaque partenaire, l'ensemble des

participants a pu réfléchir, repenser ses actions et imaginer de nouvelles perspectives. Les apprentissages du séminaire ont pu être produits en mobilisant différentes méthodes participatives (annexe 2).

Sans retracer de manière exhaustive et chronologique l'ensemble des temps du séminaire (annexe 1), les Actes mettent en avant les principaux apprentissages.



## A. VERS LA RÉOLUTION COMMUNE DES SITUATIONS DE COOPÉRATION

### 1. AU BURKINA FASO

#### BITTOU ET CHÂTEAUX

#### SITUATION

Depuis 1985, les villes de Châteauroux et de Bittou ont tissé des liens d'amitié sous l'impulsion du comité de jumelage Châteauroux-Bittou formé en 1989. Bittou a également créé en 1990 un comité de jumelage animé par des citoyens engagés dans le développement de leur commune. Les projets de coopération décentralisée sont toujours le résultat d'une élaboration conjointe entre les comités de Bittou et de Châteauroux. Aussi, les investissements sont financés par les deux collectivités. Les coûts de fonctionnement sont assurés par Bittou pour garantir la pérennisation des actions. L'instabilité ac-

tuelle au Burkina Faso avec la crise géopolitique (impossibilité de se rendre sur place, situations d'insécurité) et la crise sanitaire rendent complexes la mise en œuvre des actions. Les relations n'ont cependant jamais été interrompues et les actions continuent d'être menées grâce au dialogue et malgré la nouvelle situation politique au Burkina Faso et l'absence depuis 2022 de conseils municipaux et régionaux. La présence de groupes terroristes violents dans la région renforce l'importance du soutien de Châteauroux pour Bittou. Début juillet 2022, les partenaires ont pu échanger sur le projet actuel de créa-

tion d'activités génératrices de revenus pour soutenir les besoins élémentaires des ménages à travers la production, la transformation et la commercialisation de yaourts réalisés par une cinquantaine de familles déplacées.

Le projet consiste à mener 3 actions à Bittou : accompagner la création d'activités génératrices de revenus en faveur des populations déplacées internes, former les élus locaux à la gouvernance (action qui n'a pu être réalisée en raison de la dissolution du conseil municipal), diversifier l'alimentation en milieu scolaire par l'introduction de yaourts

#### PROBLÉMATIQUE

Dans un contexte politique et sécuritaire complexe, comment faire perdurer les actions menées par le projet ? Comment continuer malgré un réajustement perpétuel ?

#### PISTES DE SOLUTION

- Réaffecter le financement prévu pour les formations aux élus vers les actions visant la structuration d'activités génératrices de revenus afin d'appuyer le développement de la production laitière et la structuration d'une filière de transformation pour approvisionner l'école. Cela permettra également un contrôle du prix des yaourts.
- Favoriser le dialogue entre les populations.



## OUÉGUÉDO, TENKODOGO ET RIVIÈRE

### SITUATION

Le Jumelage Coopération Rivière Ouéguédo est une association qui existe depuis 1993 et a délégué par la ville de Rivière pour la coopération avec la ville de Tenkodogo au Burkina Faso. Les actions sont situées dans le quartier de la chefferie de Ouéguédo, qui fait partie de Tenkodogo, village jumelé à Rivière. Suite

à une initiative en 2019 où les collégiens et lycéens de Ouéguédo ont eu une formation de slam, les professeurs et élèves ont exprimé leur envie de poursuivre cette action permettant aux jeunes de faire entendre leur voix mais surtout de réfléchir et de débattre. Cette initiative a pour ambition de s'étendre à plu-

sieurs collèges et lycées de la commune de Tenkodogo afin de mobiliser les jeunes, leur redonner confiance en eux, libérer la parole, savoir communiquer, se projeter dans l'avenir, réfléchir et s'investir dans la société civile et professionnelle.

### PROBLÉMATIQUE

Dans la poursuite de cette initiative, comment encourager le dialogue avec les jeunes au sein de la chefferie de Ouéguédo?

### PISTES DE SOLUTION

- Rappeler au début de chaque séance oratoire que la parole est libre et que le chef se tient prêt à écouter sa population.
- Entretenir les référents culturels communs.
- Offrir un cadre bienveillant et constructif.
- Préparer les interventions par thématique.
- Encourager une démocratie participative.



## SITUATION

N'Guigmi, commune du Niger dans le Département de Diffa, couvre une superficie de 133 005 km<sup>2</sup>. Cette commune très étendue se compose à la fois de villages et de populations nomades. Elle n'entretient

pas aujourd'hui de relations de coopération avec une collectivité française. Oumar Malam Haladou, plus jeune maire de la République Niger élu en 2015, souhaite pouvoir établir un partenariat avec une ou

plusieurs villes françaises. Un processus de mise en relation est en cours pour initier un partenariat entre la commune de N'Guigmi et des communes d'Indre-et-Loire, en particulier Joué-Lès-Tours et Ballan-Miré.

## PROBLÉMATIQUE

Comment trouver des partenaires fiables qui vont formaliser et faire vivre la coopération ?

## PISTES DE SOLUTION

- Comprendre la structuration de l'administration territoriale en France et au Niger
- Identifier des collectivités locales en Indre-et-Loire qui ont envie de coopérer.
- Trouver des points communs entre partenaires et les apports réciproques sur 3 secteurs spécifiques : la culture, l'éducation et l'insertion.
- S'appuyer sur des comités de jumelage qui ont une délégation dans des collectivités partenaires.
- Passer par des coopérations de société civile à société civile pour ne pas avoir d'arrêt des relations lorsque les maires changent et s'appuyer sur les populations des communes pour faire vivre les coopérations.
- Sensibiliser les populations et leur montrer les bénéfices de la coopération.
- Développer les séminaires entre les partenaires Sud/Sud et Nord/Nord et ce, au-delà de la Région Centre-Val de Loire.



### SITUATION

Commune malienne de 14 villages, Niantjila a signé un accord d'amitié avec Saint-Jean-de-la-Ruelle en 1991. Après s'être rendu à Niantjila en 2018, le maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle a renouvelé cette coopération avec la commune malienne. Cette convention a une durée de 5 ans et les représentants élus maliens et français espèrent la renouveler en 2023. Les autorités de l'Etat malien ont accordé le statut de commune à Niantjila suite à la création du jume-

lage. Le financement actuel du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères a permis aux partenaires de développer deux projets préexistants. Le premier projet consiste à renforcer et développer les moyens pour mettre en œuvre des projets de coopération contribuant à une culture de la paix à travers des actions de sensibilisation, d'éducation et de renforcement des capacités des femmes dans le domaine de l'agro-écologie. Le second porte sur l'améliora-

tion de la gouvernance locale des partenariats de coopération décentralisés. Malgré une forte volonté des partenaires maliens et français de pouvoir échanger en présentiel, la délégation de Niantjila n'a pas pu être présente à Orléans pour le séminaire. La commune doit également faire face à d'autres difficultés comme l'accès à l'éducation ou la lutte contre l'exode rural qui affaiblit la vie sociale et économique.

### PROBLÉMATIQUE

Comment soutenir l'éducation des enfants et des jeunes dans la commune ?

### PISTES DE SOLUTION

- Créer des centres de formation professionnelle/agricole
- Rendre l'école attractive et développer l'espace et le temps de loisirs.
- Prioriser les besoins (les enfants ne peuvent pas être scolarisés s'il n'y a pas d'instituteurs).
- Faire valoir la valeur de la vie aux villages et développer la vie locale/villageoise/communale.
- Associer davantage les femmes dans la gouvernance et dans le développement économique.
- Encourager la participation citoyenne : implication financière, droit à la parole etc.
- Créer un bulletin d'information local et guide de la gouvernance validés par les élus et la société civile.



#### 4. EN MAURITANIE

##### TOKOMADJI ET ARGENTON-SUR-CREUSE

##### SITUATION

Le jumelage entre la ville de Tokomadji et Argenton-sur-Creuse existe depuis 1985. Après une interruption en 2010, les échanges ont repris au début de l'année 2021. En novembre, une délégation d'élus et de citoyens argentonnois se sont rendus en Mauritanie afin de renouer les liens de coopération et construire avec la population locale un projet de dévelop-

pement économique. L'association Maurit'amies, basée à Argenton-sur-Creuse, a pour objet de consolider les liens d'amitié et mettre en œuvre les actions décidées conjointement. Ainsi, la mise en place d'une filière d'approvisionnement de poisson à meilleur coût par le biais d'une coopérative féminine a été jugée prioritaire.

##### PROBLÉMATIQUE

Quelle stratégie adopter pour la mise en œuvre du projet ?

##### PISTES DE SOLUTION

- Encourager une coopération territoriale interne au niveau du Gorgol.
- Proposer une gestion des ressources halieutiques par les femmes.



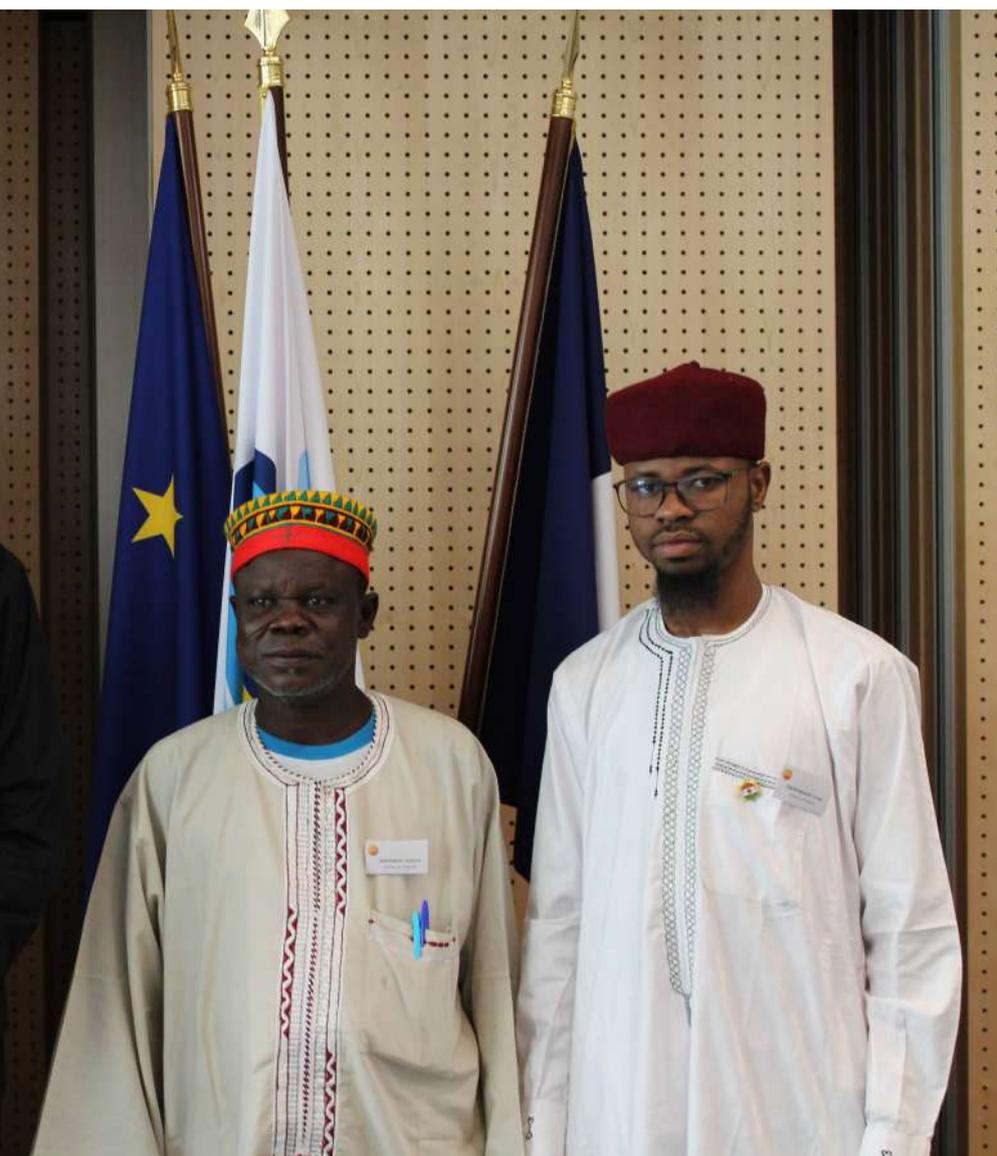
## B. PAROLE ET MÉMOIRE : UN SOCLE POUR LA COOPÉRATION

Durant le séminaire, différentes pratiques existantes en région Centre-Val de Loire et au-delà ont été présentées. Avec l'université du citoyen à Châteauroux, membre du réseau régional des porte-voix, réseau d'activateurs de la citoyenneté en Région Centre-Val de Loire ou encore le musée-mémorial des enfants du Vel d'Hiv (CERCIL) à Orléans, centre d'histoire et de mémoire à Orléans sur les camps d'internement dans le Loiret

pendant la Seconde Guerre mondiale, les participants ont pu échanger sur la culture de la paix. Avec l'entreprise Vergnet Hydro, des innovations technologiques dans le secteur de l'eau ont été exposées. Enfin, lors d'une table-ronde publique, les acteurs de la solidarité internationale de la région et les participants ont pu débattre sur différentes expériences afin de contribuer à la souveraineté alimentaire.

### 1. PAROLE ET COOPÉRATION

L'Université du Citoyen mise en place à Châteauroux invite à réfléchir sur les modalités du vivre ensemble et des outils possibles. A travers ce dispositif de démocratie participative, l'objectif est de prouver que la socialisation est possible sur les populations isolées et fragmentées. Des collectifs d'acteurs peuvent recréer du lien tout en agrégeant l'expression des besoins des populations et imaginant conjointement des solutions. Interroger les populations s'inscrit donc dans une démarche participative. Pour que la parole soit entendue, il faut respecter une méthode, proposer une thématique pour faciliter la diffusion de la parole. Un compte rendu est indispensable pour la transmission des informations à d'autres participants et aboutir à une prise de décision. Faciliter la parole des jeunes, comme dans le projet mené à Ouéguédo, constitue un levier pour favoriser la coopération. Les élus et les institutions doivent faciliter l'expression de tous. La culture à elle seule ne peut résoudre l'ensemble des demandes et besoins mais peut régler beaucoup de conflits. La libération de la parole s'inscrit dans un processus de reconnaissance sociale. Cette reconnaissance est importante pour la société et pour les personnes elles-mêmes. Les partenariats et



jumelages aident les sociétés civiles à reconquérir une place sociale et économique. La cohésion sociale implique de créer les conditions du vivre ensemble comme l'insertion économique et sociale.

L'exemple de Bittou avec les activités génératrices de revenus auprès de cinquante familles met en évidence que les échanges et la communication permettent d'intercepter les peurs, de faire tomber les préjugés et d'éviter les jugements hâtifs. Il ne s'agit pas seulement de plaquer des objectifs mais bien de recueillir le besoin. La faisabilité d'un projet implique d'accepter de faire des erreurs et de continuer malgré tout à avancer et échanger ensemble.



## 2. MÉMOIRE ET COOPÉRATION

Le travail de mémoire est essentiel pour éviter les traumatismes passés de l'humanité. Le musée-mémorial des enfants du Vel d'Hiv (CERCIL) à Orléans a ainsi pour ambition d'une part, de mettre en avant un pan de l'histoire du génocide des juifs en France durant la seconde guerre mondiale, et d'autre part, de mener des travaux scientifiques afin de mieux connaître la situation des camps d'internement dans le Loiret. Annaïg Lefeuvre, responsable du CERCIL, nous rappelle que ces travaux permettent de prévenir l'avenir, d'identifier les signaux faibles de situations à risque et des leviers de résilience.

## C. SOLUTIONS INNOVANTES

### 1. VERGNET HYDRO : FOURNISSEUR D'EAU ET D'ÉNERGIE POUR L'AFRIQUE

Filiale du groupe Odial Solutions, Vergnet Hydro, implanté à Ingré dans la métropole d'Orléans, s'appuie sur un réseau de 35 entreprises africaines partenaires et 3 500 artisans réparateurs. Plus de 50 millions de villageois répartis sur 35 pays de l'Afrique Subsaharienne ont accès à l'eau potable via les solutions de Vergnet Hydro.

Deux innovations :

- **La borne fontaine automatique.**

Un automate autonome assure la gestion en continu du point d'eau communautaire. Les personnes à l'origine présentes à la fon-

taine, majoritairement des femmes appelées « fontainières », ne sont plus la cible d'attaques, de ravisseurs car il n'y a plus d'argent en circulation. Afin d'être autonome, il s'agit d'un produit à composition solaire et électronique. Pour utiliser la fontaine, l'utilisateur recharge une sorte de clé dans un point de vente qui lui permettra ensuite de pouvoir récupérer la quantité d'eau souhaitée. Les composants électroniques résistent bien à la chaleur. Ces postes d'eau autonomes impliquent nécessairement la présence d'un forage et d'un petit réservoir.



voir. La borne fontaine peut se mettre n'importe où. La seule condition est qu'elle soit raccordée au réseau (adduction d'eau potable dans un village avec une dérivation qui va vers la borne fontaine). Elle n'est pas directement placée sur le forage, il faut un château d'eau entre les deux.

- **MPV100**

Il s'agit de la première pompe manuelle « très grande profondeur » avec un bras pouvant aller jusqu'à 100 mètres de profondeur. Le marché des pompes à motricité humaine reste un marché dy-

namique et demeure une solution fiable face aux limites parfois rencontrées avec les pompes solaires (nettoyer les panneaux solaires, déboursier une somme d'argent plus importante etc). Avec le bras, cette pompe facilite les gestes des personnes par son ergonomie.

## **2. AGROÉCOLOGIE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

La table-ronde "Agroécologie au Sahel : renforcer les pratiques pour tendre vers une souveraineté alimentaire" s'inscrit dans une période de

risque de crise alimentaire. Aux deux années de pandémie s'ajoutent sécheresses impactant les rendements agricoles, et une inflation des prix des denrées alimentaires. La recherche et le déploiement de solutions innovantes permet de diversifier les possibilités d'actions afin de repenser les systèmes agroalimentaires. L'agroécologie est une des solutions pour tendre vers une souveraineté alimentaire et diminuer la dépendance aux produits transformés importés.

Quelques pistes de solutions :

- Les pratiques agro pastorales au Sahel permettent



de mettre en valeur un environnement contraignant et de résoudre la question de la restauration des sols.

- Le choix d'une alimentation adaptée aux défis climatiques (exemple du fonio).
- La mise en place de plan alimentaire territorial.
- La transformation du paysage agricole dégradé grâce au bocage sahélien (expérience de l'association Terre verte au Burkina Faso) : cadre idéal d'une nouvelle agriculture qui garde l'eau et le sol, in-

tègre les arbres et les arbustes aux cultures, discipline l'élevage, structure et clarifie le foncier rural. Ce bocage s'inscrit dans un processus issu des agriculteurs locaux, par une demande paysanne. Il faut ensuite chercher la faisabilité en s'appuyant sur les techniciens via la concertation : étude de faisabilité technique, étude de faisabilité sociale (avec l'aval des habitants du village par des réunions publiques). S'il y a une bonne entente entre les personnes et la

faisabilité technique validée, un arpentage du sol pourra être réalisé c'est-à-dire dessiner les contours des terres avec les bénéficiaires et les techniciens. Après l'arpentage, se déroule la réattribution des parcelles et chacun reçoit le même nombre d'hectares. Les aménagements sont ensuite réalisés après la réattribution des parcelles par des clôtures, des accès, des pare-feux, des diguettes, des mares, etc. Puis vient la mise en valeur du cadre bocager par les

bénéficiaires avec l'accompagnement d'animateurs.

- La réintroduction du zai pour relancer le sol (expérience du GRDR au Mali), la rotation culturale et le pâturage rationnel. Le zai relance le sol grâce à la captation de l'eau de pluie et à un peu de compost, un sol abîmé retrouve alors une végétation. La rotation culturale sur quatre ans cherche à pérenniser les acquis du zai notamment grâce à l'arpentage

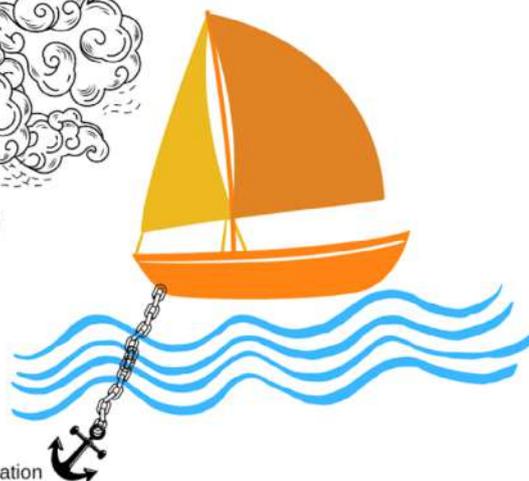
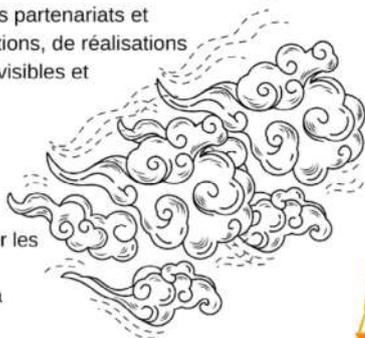
même si l'agriculteur reste libre de choisir comment cultiver sa terre. Le pâturage rationnel, basé sur la méthode voisin de gestion des herbages, les jachères post-zai sont productives et ré-équilibrantes pour l'humus de la biodiversité du champ. Cette technique est rendue possible par la clôture électrique. A l'intérieur du périmètre bocager, il n'y a pas de haies, de forêts ou de barrières pour garder les animaux. Pour

parvenir à ces résultats, les moyens sont mis en œuvre par des associations intervillages impliquant les populations à travers leurs représentants (socle de la diffusion du concept bocager), des fermes pilotes (chevilles ouvrières de l'aménagement rural et de mise en valeur) et une articulation originale entre tous les acteurs pour un new deal rural.

## D. PERSPECTIVES POUR UNE COHÉSION SOCIALE

Le séminaire a été l'occasion d'imaginer ensemble les perspectives d'une culture de la paix intégrée aux différents partenariats. Les principaux points saillants sont :

- Création de cadres de concertation et de dialogue
- Diversification des partenariats et engagements d'actions, de réalisations avec des activités visibles et quantifiables
- Engagement des populations et des groupes de compétences pour concourir à soulager les lourdeurs administratives et la pauvreté



- Communication
- Lourdeur administrative et procédurale
- Discrimination liée à la situation d'insécurité
- Instabilité politique, mauvaise gouvernance
- Pauvreté (et absence de moyens, infrastructures)



Cohésion sociale

A travers l'exercice ci-dessus (annexe 2), l'objectif était de cibler l'objectif final (l'île) du projet (le bateau), de lister les freins (l'ancre) et de définir les activités permettant d'y parvenir (les vents).

# REMERCIEMENTS

**ANNAÏG LEFEUVRE**, Responsable du CERCIL Musée-mémorial des enfants du Vel d'Hiv

**CHRISTOPHE LÉGER**, Directeur général adjoint de Vergnet Hydro

**VIRGINIE IPARRAGUIRE**, Responsable de service au Centre communal d'Action sociale de Châteauroux

**HENRI GIRARD**, Président-coordonnateur Terre Verte Burkina Faso

**YVAN LECOQ**, Responsable suivi-évaluation au Groupe de recherche et de Réalisations pour le Développement rural (GRDR)

**OUMAR MAREGA**, Maître de Conférences à l'Université d'Orléans

**NAMAN KEITA**, Directeur de l'école de premier cycle de Niantjila (visio)

**ABDOU TOGOLA**, Maire de Niantjila (visio)

**FATOUmata SANOGO**, Secrétaire de direction à la commune de Niantjila (visio)

**ISSA SIDIBÉ**, Représentant du jumelage Saint-Jean-de-la-Ruelle-Niantjila (visio)

**FRANÇOIS COUTE**, Membre de la commission Mali du comité de jumelage de la ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle

**MAMADOU DIARRA**, Conseiller municipal de Saint-Jean-de-la-Ruelle

**OUMAR MALAM HALADOU ALI**, Maire de N'Guigmi

**ISSOUF ELLI MOUSSAMI**, Président des Toubous du Sahara

**HAMADOUN DICKO**, Secrétaire général de la Commune de Tenkodogo

**ALPHONSE MINOUNGOU**, Chef coutumier de Ouéguédo

**NICOLE GORRY**, Trésorière du Comité de jumelage et de coopération Rivière-Ouéguédo

**MARTINE LUNETEAU**, Maire de Rivière

**JACQUELINE ET MICHEL OSSANT**, Secrétaire et président du Comité de jumelage et de coopération Rivière-Ouéguédo

**MICHEL PARVY**, Premier adjoint au maire de Rivière

**BOUBIÉ-ALAIN BASSONO**, Secrétaire général de la Commune de Bittou

**ISSA KERE**, Président du Comité de jumelage de Bittou

**KASSOUM ZAMPALIGRÉ**, Membre du Comité de jumelage de Bittou

**JEAN-YVES CHAUVEAU**, Vice-président du Comité de jumelage de Bittou-Châteauroux

**ALAIN DUBOST**, Président du Comité de jumelage Bittou-Châteauroux

**MARTINE LECOLIER**, Secrétaire du Comité de jumelage de Bittou-Châteauroux

**JEAN-YVES HUGON**, Maire-adjoint délégué aux Relations Internationales de Châteauroux

**ALIOU KAH**, Maire-adjoint aux relations internationales de la commune de Tokomadji

**SAIDOU BA**, Coordinateur de projet, commune de Tokomadji

**AISSATA BA**, Présidente de l'association des femmes de Tokomadji

**BRAHIMA SY**, Conseiller technique, commune de Tokomadji

**KÉVIN BUNEL**, Conseiller au maire délégué à la coopération internationale et interculturelle d'Argenton-sur-Creuse

**ANNICK MOURET**, Maire-adjointe d'Argenton-sur-Creuse

**YVES SUZANNE**, Président de l'association Mauritéamies

**DELPHINE BENASSY**, Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire,

**EMMANUELLE DAVIGNON**, Cheffe de service Coopérations européennes et internationales de la Région Centre-Val de Loire

**PHILIPPE MERLIN**, Ambassadeur et conseiller diplomatique auprès de Madame la Préfète de la Région Centre-Val de Loire.

Le projet « Coopérer en contexte de crise » est financé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères avec la participation du Conseil régional Centre-Val de Loire.

# POUR ALLER PLUS LOIN



**En annexe, les présentations diffusées lors de l'ensemble du séminaire. Les personnes souhaitant obtenir plus d'information peuvent contacter Chloé LE BRIS, chargée de mission appui-acteurs et accompagnement, Centraider : [chloe.lebris@centraider.org](mailto:chloe.lebris@centraider.org)**

**CERCIL Musée-mémorial des enfants du Vel d'Hiv à Orléans**

[www.musee-memorial-cercil.fr](http://www.musee-memorial-cercil.fr)

**GRDR**

[www.grdr.org](http://www.grdr.org)

**Terre Verte Burkina Faso**

[eauterreverdure.org](http://eauterreverdure.org)

**Université du Citoyen à Châteauroux**

[www.universiteducitoyen.com](http://www.universiteducitoyen.com)

**VERGNET HYDRO / ODIAL SOLUTIONS**

[www.vergnet-hydro.com/vh/](http://www.vergnet-hydro.com/vh/)



---

## LE PROGRAMME

---

### JOUR 1 : LUNDI 4 JUILLET

Matin - Salle des commissions de la Région Centre-Val de Loire  
9 rue Saint-Pierre Lentin, Orléans

#### 9H ACCUEIL DES PARTICIPANTS

#### 9H30 OUVERTURE DU SÉMINAIRE RÉGIONAL

- Mot d'accueil  
**Delphine Benassy**  
Vice-présidente du Conseil régional
- Ouverture  
**Renaud Mettre**  
Président de Centraider
- Interventions  
**Monsieur Amadou Bah**  
Président  
du Conseil Régional du Gorgol  
**Monsieur Abdy Abdy**  
Directeur Général  
des Collectivités Locales
- Intervention  
**Philippe Merlin**  
Ambassadeur, Conseiller diplomatique  
auprès de la Préfète de Région Centre-  
Val de Loire

#### 10H00 PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

- Interventions  
**Abdou Togola**  
Maire de Niantjila  
**Mamadou Diarra**  
Élu de Saint-Jean de la Ruelle
- Interventions  
**Malam Haladou Oumar**  
Maire de N'Guigmi  
**Patrick Goujon**  
Adjoint au Maire de Ballan-Miré  
**Sandrine Fouquet**  
Adjointe aux Relations Internationales de Joué-lès-Tours
- Interventions  
**Dicko Hamadoun**  
Secrétaire général de la Commune de Tenkodogo  
**Minoungou Alphonse**  
Chef coutumier de Ouéguédo  
**Martine Luneteau**  
Maire de Rivière
- Interventions  
**Bassono Boubie Alain**  
Secrétaire général de la Commune de Bittou  
**Jean-Yves Hugon**  
Délégué aux Relations Internationale de Châteauroux
- Interventions  
**Kah Aliou**  
Adjoint aux relations internationales de la Commune de Tokomadji  
**Kévin Bunel**  
Conseiller délégué à la coopération internationale et inter-culturelle d'Argenton-sur-Creuse

#### 11H30 PRÉSENTATION DU PROJET MUTUALISÉ "COOPÉRER EN CONTEXTE DE CRISE"

**Céline Leroux**  
Directrice de Centraider  
**Elsa Tisé-Versailles**  
Chargée de mission à Centraider

#### 12H BUFFET offert par la Région Centre-Val de Loire

---

Après-midi - Centre régional d'Information Jeunesse,  
3 rue de la Chôlerie, Orléans

---

#### 14H - 17H TEMPS D'INTERCONNAISSANCE ET D'ÉCHANGES

*Echanges en sous-groupe et en plénière en format dynamique - Outil « Accélérateur de projet »*

- Connaissance mutuelle : présentation des 5 projets dans les 5 communes partenaires et leur état d'avancement
- Réflexion et échanges sur les problématiques communes et les leviers d'action pour y remédier
- Restitution des principales pistes d'actions en assemblée plénière

---

# LE PROGRAMME

---

## JOUR 2 : MARDI 5 JUILLET

**9H30 - 12H30**

**VISITE DE TERRAIN : VERGNET HYDRO (INGRÉ)**

6 Rue Lavoisier, 45140 Ingré

Tram B arrêt Trois Fontaines

Rendez-vous au CRIJ à 8h30

**12H30 - 14H**

**PAUSE DÉJEUNER**

Restaurant Chez Siam, 10 rue de la Cholérie, Orléans

---

Après-midi - Centre régional d'Information Jeunesse,  
3 rue de la Chôlerie, Orléans

---

**14H00- 18H**

**ATELIER D'ÉCHANGES SUR LA CULTURE DE LA PAIX**

- 14h-15h  
**Les méthodes de concertation**  
Intervention du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Châteauroux  
- Université des citoyens  
Virginie IPARRAGUIRE et bénévoles/ habitants
- 15h-15h30  
**Transfert au CERCIL**  
45 Rue du Bourdon Blanc, 45000 Orléans
- 15h30-16h30  
**Comment travailler sur la résilience ?**  
Le travail de mémoire pour favoriser une culture de la paix.  
  
Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret (CERCIL) :  
Introduction sur le travail de mémoire d'Annaïg LEFEUVRE, Responsable du Cercil-Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv suivie d'une visite du Musée
- 16h30-18h  
Atelier d'échanges  
Salle Marx Jacob, Le Studium, 1 rue Dupanloup à Orléans



---

## LE PROGRAMME

---

### JOUR 3 : MERCREDI 6 JUILLET

*Matin : Centre régional d'Information Jeunesse,  
3 rue de la Chôlerie, Orléans*

#### **9H30-12H : BILAN ET CLÔTURE DU SÉMINAIRE**

- Echanges en sous-groupe et en plénière en format dynamique
- Bilan et évaluation du séminaire
- Les perspectives

#### **12H-13H30**

##### **PAUSE DÉJEUNER**

*Restaurant le Rajasthan, 161 Rue de Bourgogne, Orléans*

---

*Après-midi - Salle de lecture,  
Le Studium, 1 Rue Dupanloup, Orléans*

---

#### **14H-16H30**

##### **TABLE-RONDE**

L'agroécologie au Sahel : renforcer les pratiques pour tendre vers une souveraineté alimentaire

*Organisée dans le cadre de la Commission Afrique de Centraider en partenariat avec le Réseau Afrique 37*

- Introduction  
**Delphine Benassy**  
*Vice-Présidente de la Région Centre-Val de Loire déléguée à la Culture et à la coopération internationale*
- Présentation et analyse du contexte  
**Oumar Marega**  
*Maître de Conférences Université d'Orléans*
- Les enjeux agricoles et alimentaires à travers l'approche système alimentaire territorialisé  
**Yvan Lecoq**  
*GRDR*
- Présentation d'une initiative de restauration de l'environnement dégradé au Sahel comme outil de développement rural  
**Henri Girard**  
*Président-Coordonnateur Terre Verte Burkina Faso*
- Questions et échanges avec la salle
- Clôture



---

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### LES LIEUX DU SÉMINAIRE

- **Lundi 04 juillet à partir de 9h**  
*Conseil régional, 9 rue Saint-Pierre Lentin, Orléans  
- Salle des commissions*
- **Lundi 04 juillet à 13h45**  
*Centre régional d'Information Jeunesse (CRIJ),  
3 rue de la Chôlerie, Orléans*
- **Mardi 05 juillet**  
*Rendez-vous à 9h15 à Vergnet Hydro  
6 Rue Lavoisier, 45140 Ingré  
Tram B arrêt Trois Fontaines*  
  
*Pour un départ collectif*  
*Rendez-vous au CRIJ, 3 rue de la Chôlerie à 8h30*
- **Mardi 05 juillet à 13h45**  
*Centre régional d'Information Jeunesse (CRIJ),  
3 rue de la Chôlerie, Orléans*
- **Mercredi 06 juillet à 9h15**  
*Centre régional d'Information Jeunesse (CRIJ),  
3 rue de la Chôlerie, Orléans*
- **Mercredi 06 juillet à 13h45**  
*Le Studium, 1 Rue Dupanloup, Orléans,  
Salle de lecture, 1er étage*

### LA RESTAURATION

- **Lundi 04 juillet**  
*Buffet offert par le Conseil régional*
- **Mardi 05 juillet**  
*Restaurant Chez Siam,  
10 rue de la Chôlerie, Orléans*
- **Mercredi 06 juillet**  
*Restaurant le Rajisthan,  
161 Rue de Bourgogne, Orléans*

### HÔTELLERIE

Campanile Orléans Centre Gare  
40 rue de la République, 45000 Orléans

### LES PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Elsa Tisné-Versailles : (+33) 6 42 59 76 32

Céline Leroux : (+33) 6 31 39 59 22



## FICHES MÉTHODOLOGIQUES / OUTILS

### ACCÉLÉRATEUR DE PROJETS

L'accélérateur de projet est un exercice où un groupe aide un porteur de projet à résoudre un problème et à élaborer un plan d'action. Tout au long de cette discussion, un animateur structure l'exercice, s'assure du bon déroulement et veille au respect du temps. Une autre personne prend également des notes afin de pouvoir garder une trace des

échanges menés. Il faut compter entre 45 minutes et une heure pour réaliser cet exercice. Pour s'assurer de la réussite de cet exercice, il faut donner en amont les consignes au porteur de projet afin qu'il puisse réfléchir à une problématique à présenter au groupe et recueillir des informations sur son projet pour venir compléter.

Plusieurs étapes se distinguent :

- Le porteur de projet expose le plus clairement possible son contexte, sa situation et son problème ou un point de blocage ralentissant son projet. Les autres participants l'écoutent sans l'interrompre jusqu'à ce que le porteur leur formule la problématique "je voudrais que le groupe m'aide à...". (5 minutes)
- Afin de bien cerner la situation et de clarifier la problématique, le groupe formule des questions au porteur. Ces questions doivent être seulement en lien à la présentation antérieure du porteur de projet. Le porteur apporte alors des précisions. (5 minutes)
- Le porteur de projet reformule la question au groupe suite aux échanges (1 minute)
- Le groupe discute, réfléchit, donne leurs impressions et propose une autre façon de voir la situation. Il peut proposer des suggestions pratiques ou donner des conseils. Le porteur de projet se tait lors de cette étape, il écoute et s'engage à ne pas intervenir. (20 à 30 minutes)
- Le porteur de projet formule alors rapidement ce qu'il retient des échanges du groupe avant de proposer un plan d'action. Le groupe est invité à noter les idées et réflexions pouvant leur être également utiles. Néanmoins, le groupe ne doit pas discuter des choix du porteur de projet, il peut exprimer son soutien et son encouragement. (5 à 10 minutes).
- Le porteur de projet et le groupe partagent leur ressenti et leurs apprentissages afin de clore l'exercice. (5 à 10 minutes)
- Pour plus de précisions : [www.metacartes.cc?short=2](http://www.metacartes.cc?short=2)

## FICHES MÉTHODOLOGIQUES / OUTILS

### TOUS DANS LE MÊME BÂTEAU

Cet exercice permet d'évaluer collectivement un projet dans un cadre ludique. La métaphore du bateau offre un cadre propice pour émettre des critiques constructives. Pour réaliser cet exercice, il faut compter minimum 30 mi-

minutes et maximum deux heures. Le temps déterminé dépend de la disponibilité des participants et du souhait de l'animateur. Pour cet exercice, l'animateur devra prévoir un paperboard, des post-it et des crayons.

Plusieurs étapes se distinguent :

- L'animateur dessine ou fait dessiner un bateau à voile sur un paperboard, qui se dirige vers une île, avec vent et ancre. Le nom du bateau correspond au nom du projet dans lequel se trouve l'ensemble des participants. Les participants choisissent alors l'objectif général ou le plus important du projet. Cet objectif sera représenté par l'île.
- L'animateur donne la consigne suivante : le bateau représentant le projet et l'île l'objectif, identifier individuellement ce qui freine le bateau (ancres) et ce qui l'aide à avancer (vents favorables). Les participants vont alors noter une idée par post-it. Il est préférable que durant ce moment, les participants n'échangent pas entre eux.
- Après avoir réfléchi chacun de leur côté, les participants mettent en commun. Ils affichent leurs post-it et présentent leurs idées.
- Une dernière étape facultative peut être que les participants choisissent ensemble de s'accorder sur trois freins et trois vents favorables. Après cet exercice, il est conseillé de compléter avec un autre afin d'identifier les actions possibles ou les solutions envisagées pour lutter contre les freins.
- Pour plus de précisions :  
[www.metacartes.cc/faire-ensemble/recettes/tous-dans-le-meme-bateau/](http://www.metacartes.cc/faire-ensemble/recettes/tous-dans-le-meme-bateau/)



## **SUPPORTS - INTERVENTION VERGNET HYDRO**

# Présentation du groupe ODIAL SOLUTIONS

[www.odial-solutions.fr](http://www.odial-solutions.fr)



## **L'UNIVERSITÉ DU CITOYEN DE CHÂTEAUROUX**



« Parce que toute personne possède : un savoir, des connaissances sur son environnement de vie, et des idées pour l'améliorer. »





Adhérer au réseau sur  
**[www.centraider.org](http://www.centraider.org)**



140 Faubourg Chartrain - 41100 Vendôme  
tél.: 02 54 80 23 09  
[contact@centraider.org](mailto:contact@centraider.org)

**Antenne  
de Tours**  
20 rue de Montbazou  
37000 Tours  
tél.: 02 47 34 99 47

**Antenne  
d'Orléans**  
48 rue du Bourdon Blanc  
45000 Orléans  
tél.: 02 38 15 66 59

**Antenne  
de Bourges**  
3 rue du Moulon  
18000 Bourges  
tél.: 02 54 80 23 09

CENTRAIDER est une association loi 1901  
soutenue par la Région Centre-Val de Loire  
et l'Etat français



**RRMA**   
Conférence Interrégionale